



VILLE DE LEVALLOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Caisse des Écoles

DÉLIBÉRATION N° 17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024



OBJET : Décision modificative du budget N°1 - 2024

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	13
Nombre de Membres présents à la séance	9

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Levallois-Perret, dûment convoqué le trente septembre, s'est réuni le quinze octobre deux mille vingt-quatre sous la présidence de Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe au Maire, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

Etaient présents :

Madame Valérie FOURNIER, Monsieur Yvon LEVECQ, Madame Mélissa VARCHOSAZ, représentant le Conseil Municipal

Madame Nathalie CUNEAZ, Madame Julie EBMEYER, Madame Mélanie ROLLAND, Monsieur Frédéric DUPONT, administrateurs

Madame Anne SARLOTTE, Directrice d'école primaire, représentant Madame Jeanne BARRAU, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.

Étaient Représentés : Madame Martine ROUCHON par Madame Laurence BOURDET-MATHIS
Madame Marie COMBELLE par Monsieur Yvon LEVECQ

Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.

Accusé de réception en préfecture
092-269200770-20241015-17-DE
Date de télétransmission : 16/10/2024
Date de réception préfecture : 16/10/2024

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1

CAISSE DES ÉCOLES DE LEVALLOIS

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles, réuni en séance le 15 octobre 2024,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU le budget primitif 2024, adopté le 6 février 2024,

VU le budget supplémentaire 2024, adopté le 25 juin 2024

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'ajuster les prévisions budgétaires de l'exercice 2024,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : D'adopter la décision modificative de la Caisse des Ecoles dont les montants et imputations sont détaillés ci-après :

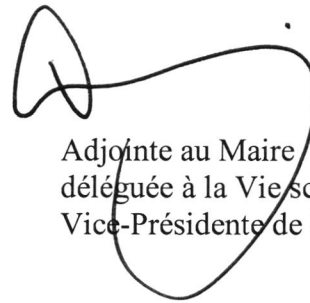
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
IMPUTATION	LIBELLES	MONTANT
011.60623	Alimentation	240 000,00 €
011.611	Prestations de services	240 000,00€
TOTAL CHAPITRE 011		
TOTAL		480 000,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
RECETTES		
IMPUTATION	LIBELLES	MONTANT
74.74888	Dotations et participation	480 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 74		480 000,00 €
TOTAL		480 000,00 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Laurence BOURDET-MATHIS



Adjointe au Maire
déléguée à la Vie scolaire
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles